



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
du second degré
Mesdames et Messieurs les Directeurs de CIO
Mesdames et Messieurs les chefs de service
S/C de Madame et Messieurs les Directeurs Académiques
des Services de l'Éducation Nationale

Besançon, le 4 novembre 2019

Objet : Affectation sur poste adapté, allègement de service et aménagement du poste de travail - Campagne pour la rentrée scolaire 2020.

Références :

- Code de l'Éducation : articles R 911-12 à R 911-30.
- Circulaire n° 2007-106 du 9 mai 2007 relative au dispositif d'accompagnement des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation confrontés à des difficultés de santé.

Les personnels d'enseignement, d'éducation et psychologues scolaires confrontés à une altération de leur état de santé peuvent bénéficier de mesures d'accompagnement.

La présente note de service a pour objet de présenter ces mesures ainsi que leurs modalités de mise en œuvre pour l'année scolaire 2020/2021 : aménagements de postes, allègements de services et affectation sur postes adaptés.

Si les aménagements de postes peuvent être demandés tout au long de l'année, les personnels qui souhaitent demander un allègement de service ou une affectation sur un poste adapté devront transmettre une demande sous la forme d'un dossier administratif et médical pour le :

20 janvier 2020 au plus tard

Vous voudrez bien procéder à une large diffusion de cette présente circulaire auprès des personnels placés sous votre autorité et tout particulièrement ceux qui sont momentanément éloignés de l'établissement pour diverses raisons, en particulier les agents en congés de maladie ordinaires, de longue maladie et de longue durée.

**Pour le Recteur et par délégation,
La Secrétaire Générale de l'académie,**



Marie-Laure JEANNIN

Pièces jointes :

- Annexe 1 : Note d'information
- Annexe 2 : Personnes ressources
- Annexe 3 : Fiche de renseignements
- Annexe 4 : Demande d'allègement de service
- Annexe 5 : Demande d'affectation sur poste adapté
- Annexe 6 : Résumé d'observation médicale et lettre d'accompagnement des Médecins de l'académie de Besançon

Rectorat

**Direction des Ressources
Humaines**

Madame THOMAS
Adjointe DRH- chargée de
mission
Tél. : 03 81 65 73 60
Mél. : ce.drh@ac-esancon.fr

**Division des Personnels
Enseignants**

DPE 3
Régis SIMONIN
Tél. : 03 81 65 47 24
Mél. : ce.dpe3@ac-besancon.fr

Marie-Agnès PANIER
Tél. : 03 81 65 47 41
Mél. : marie-agnes.panier@ac-
besancon.fr

10, Rue de la Convention
25030 Besançon
cedex